

ANNONCES

Première insertion, 7 centimes par ligne; chaque insertion subséquente, 2 centimes par ligne. Le carré de 20 lignes \$25 pour l'année et \$15 pour six mois; le demi-carré de 10 lignes \$12 pour l'année et \$8 pour six mois, avec privilège d'un changement mensuel. Adresses professionnelles, s'entendent par changement mensuel. Adresses professionnelles, s'entendent par changement mensuel. Adresses professionnelles, s'entendent par changement mensuel.

LE PAYS.

PAPINEAU et DORION, Propriétaires-Editeurs.

ABONNEMENTS

EDITIONS TRI-HEBDOMADAIRES.—Au Canada, un an, \$4 six mois, \$2.—Aux Etats-Unis, un an, \$5; six mois, \$2.50.—En Angleterre, un an, \$6; six mois, \$3.—En France, un an, \$12; six mois, \$6.

VOL. XVI.

Edition Tri-Hebdomadaire.—MONTREAL, MARDI MATIN, 17 SEPTEMBRE 1867.

No 101

Dr. L. J. B. LeBLANC, DENTISTE, 551... RUE CRAIG, 551. Au coin de la rue Côté, MONTREAL.

WILLIAM BOHRER, PROFESSEUR DE MUSIQUE, No. 30—RUE SANGUINET—No. 30 MONTREAL.

DUHAMEL & DROLET, AVOCATS, No. 23—RUE ST. VINCENT—No. 23 MONTREAL.

DORION, DORION & GEOFFRION, AVOCATS, No. 43—RUE ST. VINCENT—No. 43, AU DREUXIÈME.

DeBELLEFEUILLE & TURGEON, AVOCATS, No. 36—RUE ST. VINCENT—No. 36, MONTREAL.

Dr. E. MATHIEU, DENTISTE, No. 192, RUE NOTRE-DAME, VIS-A-VIS LE PALAIS DE JUSTICE, MONTREAL.

HORACE LAPIERRE, Assoc. Procureur, Solliciteur et Notaire-Public, Bureau: Coin des Rues Sussex et York, OTTAWA, C. W.

Dr. A. ROLLIN, No. 480—RUE T. JOSEPH—No. 480, MONTREAL.

Compagnie de Navigation Canadienne de l'Intérieure, LIGNE DE LA MALLE ROYALE pour Beauharnois, Cornwall, Dickinson's Landing, Morrisburg, Prescott, Brockville, Gananoque, Kingston, Cobourg, Port Hope, Darlington, Toronto et Hamilton.

Compagnie de Navigation de l'Ottawa, MONTREAL & OTTAWA, tous les jours, (les dimanches exceptés) allant à Ste. Anne, (Ste. Anne, Hudson, Pointe-aux-Anglais, Rigaud, Carleton Place, Forteau, Gravelle, L'Orignal, Majors, Papineauville, Brosses, Thurso et Buckingham.

Compagnie de Navigation de l'Intérieure, MONTREAL & OTTAWA, tous les jours, (les dimanches exceptés) allant à Ste. Anne, (Ste. Anne, Hudson, Pointe-aux-Anglais, Rigaud, Carleton Place, Forteau, Gravelle, L'Orignal, Majors, Papineauville, Brosses, Thurso et Buckingham.

Compagnie de Navigation de l'Intérieure, MONTREAL & OTTAWA, tous les jours, (les dimanches exceptés) allant à Ste. Anne, (Ste. Anne, Hudson, Pointe-aux-Anglais, Rigaud, Carleton Place, Forteau, Gravelle, L'Orignal, Majors, Papineauville, Brosses, Thurso et Buckingham.

Compagnie de Navigation de l'Intérieure, MONTREAL & OTTAWA, tous les jours, (les dimanches exceptés) allant à Ste. Anne, (Ste. Anne, Hudson, Pointe-aux-Anglais, Rigaud, Carleton Place, Forteau, Gravelle, L'Orignal, Majors, Papineauville, Brosses, Thurso et Buckingham.

Compagnie de Navigation de l'Intérieure, MONTREAL & OTTAWA, tous les jours, (les dimanches exceptés) allant à Ste. Anne, (Ste. Anne, Hudson, Pointe-aux-Anglais, Rigaud, Carleton Place, Forteau, Gravelle, L'Orignal, Majors, Papineauville, Brosses, Thurso et Buckingham.

Compagnie de Navigation de l'Intérieure, MONTREAL & OTTAWA, tous les jours, (les dimanches exceptés) allant à Ste. Anne, (Ste. Anne, Hudson, Pointe-aux-Anglais, Rigaud, Carleton Place, Forteau, Gravelle, L'Orignal, Majors, Papineauville, Brosses, Thurso et Buckingham.

Compagnie de Navigation de l'Intérieure, MONTREAL & OTTAWA, tous les jours, (les dimanches exceptés) allant à Ste. Anne, (Ste. Anne, Hudson, Pointe-aux-Anglais, Rigaud, Carleton Place, Forteau, Gravelle, L'Orignal, Majors, Papineauville, Brosses, Thurso et Buckingham.

Compagnie de Navigation de l'Intérieure, MONTREAL & OTTAWA, tous les jours, (les dimanches exceptés) allant à Ste. Anne, (Ste. Anne, Hudson, Pointe-aux-Anglais, Rigaud, Carleton Place, Forteau, Gravelle, L'Orignal, Majors, Papineauville, Brosses, Thurso et Buckingham.

Compagnie de Navigation de l'Intérieure, MONTREAL & OTTAWA, tous les jours, (les dimanches exceptés) allant à Ste. Anne, (Ste. Anne, Hudson, Pointe-aux-Anglais, Rigaud, Carleton Place, Forteau, Gravelle, L'Orignal, Majors, Papineauville, Brosses, Thurso et Buckingham.

Compagnie de Navigation de l'Intérieure, MONTREAL & OTTAWA, tous les jours, (les dimanches exceptés) allant à Ste. Anne, (Ste. Anne, Hudson, Pointe-aux-Anglais, Rigaud, Carleton Place, Forteau, Gravelle, L'Orignal, Majors, Papineauville, Brosses, Thurso et Buckingham.

COMPAGNIE DU RICHELIEU.

Ligne de la Malle Royale entre Montréal et Québec, et Ligne Régulière entre Montréal et les ports de Trois-Rivières, Sorel, Berthier, Chambly, Terrebonne, l'Assomption, Yamaska et autres ports intermédiaires.

Le Vapeur QUEBEC, Capt. J. B. Labelle, partira du quai Richelieu, vis-à-vis la Place Jacques-Cartier, pour Québec, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis soirs, à 7 heures précises, en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Bâtiscan. Les personnes désirant s'embarquer à bord des Vapeurs Océaniques, à Québec, seront certaines de se rendre à temps en prenant leur passage à bord de ce vapeur, vu qu'il Tender devra les transporter aux vapeurs océaniques, et cela sans charge extra.

Le Vapeur MONTREAL, Capt. Robert Nelson, partira tous les Mardis, Jedis et Samedis soirs, à SEPT heures précises pour Québec, en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Bâtiscan.

Le Vapeur NAPOLEON, Capt. Joseph Duval, partira du quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières tous les Mardis et Vendredis, à 2 heures P. M. en allant et revenant, à 7 heures P. M. en allant et revenant, à Repentigny, Lavaltrie, St. Séver, Ananda et Berthier; et partira de Sorel tous les Dimanches et Mercredis à UNE heure P. M. en allant à Lanoraie, à un voyage de Vendredi de Montréal il se rendra jusqu'à Lanoraie.

Le Vapeur LÉTOILE, Capt. Fr. Laforce, voyageant de Québec à Yamaska et St. François, en connexion avec le Vapeur COLUMBIA, à Sorel.

Le Vapeur VICTORIA, Capt. Chs. Davelay, partira du quai Jacques-Cartier pour Sorel tous les Mardis et Vendredis, à trois heures P. M. en allant et revenant, à Repentigny, Lavaltrie, St. Séver, Ananda et Berthier; et partira de Sorel tous les Dimanches et Mercredis à quatre heures P. M.

Le Vapeur CLEMELY, Capt. F. Lamoureux, partira du quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières tous les Mardis et Vendredis, à trois heures P. M. en allant et revenant, à Repentigny, Lavaltrie, St. Séver, Ananda et Berthier; et partira de Sorel tous les Dimanches et Mercredis à quatre heures P. M.

Le Vapeur TERREBONNE, Capt. L. H. Roy, partira du quai Jacques-Cartier pour Terrebonne, les Lundis, Mardis, Vendredis et Samedis, à trois heures P. M. en allant et revenant, à Repentigny, Lavaltrie, St. Séver, Ananda et Berthier; et partira de Sorel tous les Dimanches et Mercredis à quatre heures P. M.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un connaissance, spécifiant la valeur, ne soit signé à cet effet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie du Richelieu, No 203, Rue des Commissaires. J. B. LAMÈRE, Agent-Général.

Compagnie de Navigation de l'Ottawa, MONTREAL & OTTAWA, tous les jours, (les dimanches exceptés) allant à Ste. Anne, (Ste. Anne, Hudson, Pointe-aux-Anglais, Rigaud, Carleton Place, Forteau, Gravelle, L'Orignal, Majors, Papineauville, Brosses, Thurso et Buckingham.

Compagnie de Navigation de l'Ottawa, MONTREAL & OTTAWA, tous les jours, (les dimanches exceptés) allant à Ste. Anne, (Ste. Anne, Hudson, Pointe-aux-Anglais, Rigaud, Carleton Place, Forteau, Gravelle, L'Orignal, Majors, Papineauville, Brosses, Thurso et Buckingham.

Compagnie de Navigation de l'Ottawa, MONTREAL & OTTAWA, tous les jours, (les dimanches exceptés) allant à Ste. Anne, (Ste. Anne, Hudson, Pointe-aux-Anglais, Rigaud, Carleton Place, Forteau, Gravelle, L'Orignal, Majors, Papineauville, Brosses, Thurso et Buckingham.

Compagnie de Navigation de l'Ottawa, MONTREAL & OTTAWA, tous les jours, (les dimanches exceptés) allant à Ste. Anne, (Ste. Anne, Hudson, Pointe-aux-Anglais, Rigaud, Carleton Place, Forteau, Gravelle, L'Orignal, Majors, Papineauville, Brosses, Thurso et Buckingham.

Compagnie de Navigation de l'Ottawa, MONTREAL & OTTAWA, tous les jours, (les dimanches exceptés) allant à Ste. Anne, (Ste. Anne, Hudson, Pointe-aux-Anglais, Rigaud, Carleton Place, Forteau, Gravelle, L'Orignal, Majors, Papineauville, Brosses, Thurso et Buckingham.

Compagnie de Navigation de l'Ottawa, MONTREAL & OTTAWA, tous les jours, (les dimanches exceptés) allant à Ste. Anne, (Ste. Anne, Hudson, Pointe-aux-Anglais, Rigaud, Carleton Place, Forteau, Gravelle, L'Orignal, Majors, Papineauville, Brosses, Thurso et Buckingham.

Compagnie de Navigation de l'Ottawa, MONTREAL & OTTAWA, tous les jours, (les dimanches exceptés) allant à Ste. Anne, (Ste. Anne, Hudson, Pointe-aux-Anglais, Rigaud, Carleton Place, Forteau, Gravelle, L'Orignal, Majors, Papineauville, Brosses, Thurso et Buckingham.

Compagnie de Navigation de l'Ottawa, MONTREAL & OTTAWA, tous les jours, (les dimanches exceptés) allant à Ste. Anne, (Ste. Anne, Hudson, Pointe-aux-Anglais, Rigaud, Carleton Place, Forteau, Gravelle, L'Orignal, Majors, Papineauville, Brosses, Thurso et Buckingham.

Compagnie de Navigation de l'Ottawa, MONTREAL & OTTAWA, tous les jours, (les dimanches exceptés) allant à Ste. Anne, (Ste. Anne, Hudson, Pointe-aux-Anglais, Rigaud, Carleton Place, Forteau, Gravelle, L'Orignal, Majors, Papineauville, Brosses, Thurso et Buckingham.

Compagnie de Vapeurs Océaniques de Montréal.

Sous contrat avec le gouvernement canadien pour le transport des Malle du Canada et des Etats-Unis.

ARRANGEMENT D'ETE. Les passagers sont enregistrés pour Londonderry Glasgow et Liverpool.

LA LIGNE DE LA MALLE DE CETTE COMPAGNIE se compose des Vaisseaux suivants de première Classe à plein ponton, construits à Clyde. Steamers en fer à double engin.

Moravian... 2,650 ton.—Capt. Wyle. Austrian... 2,700 ton.—" Aiton. Victorian... 2,700 ton.—Lt. Dutton, RNR. Hibernian... 2,434 ton.—Capt. Brown. Belgian... 2,434 ton.—" Grange. Peruvian... 2,900 ton.—" Ballantine. New-Scotian... 2,300 ton.—" Allan. North-American... 1,780 ton.—" Kerr. Danacous... 1,600 ton.—" Watt.

Partant de LIVERPOOL tous les JEDIS, et de QUEBEC tous les SAMEDIS, arrivant à Lock Port pour recevoir à bord et mettre à terre les Malle et Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse.

Et leur LIGNE DE GLASGOW, composé des steamships suivants: ST-DAVID... 1,650 Tons.—Capt. Aird. ST-ANDREW... 1,432 " " Scott. ST-GEORGE... 1,432 " " Lt. Smith, RNR. ST-PATRICK... 1,207 " " Capt. Trocks.

(Voyageant entre la Clyde, Québec et Montréal, à des intervalles réguliers durant la saison navigable de l'été.)

Les steamers de la Ligne de la Malle partiront de Québec comme suit: North American... 27 juillet.

PRIX DU PASSAGE de Québec à Londonderry ou Liverpool: CABINE... \$70 ou \$80 (Suivant les accommodements). ENTRE-PORT... \$25.00

Les passagers qui désirent se rendre à Paris peuvent se procurer des "Billets d'Excursion de Cook" sur application de l'Agent à Québec ou Montréal.

On ne peut retourner des cabines à moins de payer d'avance.

Un Chirurgien d'expérience est à bord de chaque Vaisseau.

Pour fret et autres particularités, s'adresser à H. ET A. ALLAN, Coin des rues Youville et de la Commune, Montréal, 11 mai 1867. aa-1

Grande Excursion

A LA CÔTE DE LA RIVIÈRE SAGUENAY ET AUX BAINS DE MER, A LA BAIE MURRAY, CACOUÈTE ET TADOUSSAC.

Le magnifique vapeur MAGNET, Capitaine Fairgrieve, laissera le Quai Napelion QUEBEC tous les MARDIS ET VENDREDIS MATINS à SEPT heures (pendant la saison) pour la Baie Saguenay et la Baie de Ha! Ha! arrivant à la Baie Murray, Rivière-du-Loup et Tadoussac, à QUÉBEC LA BAIE DE HA! HA!

Québec le Mardi et Vendredi, 7 a. m. Arrivant à Murray Bay, Mardi et Vendredi, à la Rivière-du-Loup, Mercredi et Vendredi, à 4 p. m. do à la Baie de Ha! Ha! Mercredi et Samedi, à 7 a. m. do à la Rivière-du-Loup, Mercredi et Samedi, à 6 p. m. do Murray Bay, Mercredi et Samedi, à 9 a. m.

Arrivant à Québec, Jeudi et Dimanche, à 5 a. m. En prenant ce steamer à Québec, le touriste et le malade jouiront de la brise rafraîchissante et salutaire et de la vue pittoresque du défilé de la Baie Murray, Rivière du Loup, Tadoussac et la Baie de Ha! Ha!

Les touristes peuvent se procurer des billets qui leur permettent de partir de Montréal tous les Lundis et Jedis Soirs, par les magnifiques steamers de la Compagnie du Richelieu, à Québec et Montréal, mis en communication le matin suivant avec le steamer "Magnet", de la ligne de la Malle Royale à destination des places salubres du bas du fleuve aux prix suivants jusqu'à nouvel ordre: Montréal à Murray Bay... \$2.00 do à la Rivière-du-Loup pour Cacouète... \$2.00 do à Tadoussac... 3.00 do à la Baie de Ha! Ha!... 3.50

FEUILLETON. ANNETTE LAIS

MA FAMILLE. Mon oncle Bébélon était encore coiffé à l'oiseau royal en 1842, époque où de lui question pour la première fois de faire de moi quelque chose. Je parle de la famille, au dire de mes deux tantes Kerfily et de l'ambonier des Incarables.

Mon oncle Bébélon disait de son côté que l'ambonier des Incarables était une fine mouche et que mes deux tantes Kerfily avaient un sens infatigable. Ce fut là précisément ce qui me donna défiance de mon oncle Bébélon, car aussitôt que ma tante Kerfily-Bel-Geil disait blanc, ma tante Kerfily-Nougat criait noir avec une voix d'oiseau qu'elle avait. Or, comment le noir et le blanc peuvent-ils avoir raison tous deux à la fois?

Mon oncle Bébélon ne se faisait jamais à lui-même de ces questions indiscrètes. C'était le despotisme incarné: un bien brave homme, à part cela, et qui avait des boutons d'agate à son habit marron. Dans la nuit des temps, il avait été officier de marine, mais sans jamais monter à bord d'aucun vaisseau.

« Le métier de marin, disait-il parfois après dîner, est semé de dangers sans nombre. On n'y est séparé de la mort que par une mince planche! »

Il aimait passionnément cette idée, qui est du reste fort ingénieuse et que j'ai retrouvée dans beaucoup d'auteurs estimables.

En 1842, mon oncle Bébélon avait soixante-seize ans bien sonnés. Il se faisait des soucis noirs avec je ne sais quoi et chantait encore les chansons de Mirabeau l'ouneau. Dans les moments de gaieté folle, il allait jusqu'à déchirer des épigrammes malignes à Robespierre et même à Cambacérès.

Il faut vous dire tout de suite ou cela se passait, car j'ai peur de tomber des nues. Nous habitons l'hôtel de Kerfily, sur la place des Lices, à Vannes, chef-lieu du Morbihan. Kerfily est le nom de notre famille, qui a donné à la France deux amiraux et un lieutenant-général. Nous figurons à la salle des Croisades de Versailles. Mon père payait pour cela une note cinquante-sept francs à la maison de Godet-Regard de Planteog à Paris, laquelle rhabille les généalogies, ravale les écussons et va en ville. J'ai gardé un peu de rançune à ma noblesse, qui m'a joué d'assez méchants tours; mais cela ne nous empêche, nous, les Kerfily de Vannes, d'être la branche aînée et comtes depuis Louis XIV. Saint-Simon parle de nous. Les Kerfily de Pontivy ne valent pas l'épluchage. Nous ne cuisinons pas. Ma mère était Kerfily, une excellente famille de robe. La fortune venait de son côté, quoique mon père fût tout d'être pauvre. Dieu merci, outre l'hôtel de la place des Lices et le château qui est au bord de la mer, là bas vers Carneau, nous avons toujours joué d'une trentaine de bonnes mille livres de rente.

Mais mon frère le vicomte coûtait cher. Il était, s'il vous plaît à vingt-quatre ans, chef d'escadron de cuirassiers. Il faut soutenir cela. On avait fait, en outre, une belle dot à ma sœur la marquise. Ma mère portait quelquefois d'économie.

Le lecteur me pardonnera de m'arrêter un instant devant le portrait de ce souriant et charmant vieillard qui était mon père. Il avait assurément tout l'esprit qu'on peut avoir à mon oncle Bébélon. Il faisait des petits vers; j'en ai tout un recueil; il savait des quantité d'anecdotes et parlait des affaires du temps avec un sens parfait, quoiqu'il fût abboué de fondation au Journal des villes et Campagnes. Il était dévot mais voltairien; je n'ai jamais vu qu'à lui ce mélange du mysticisme breton et des gaietés gaules. L'oncle Bébélon, les tantes Kerfily et l'ambonier des Incarables se réunissaient parfois pour l'été, mais il lui arrivait de les mener tambour battant quand on avait des bonnes nouvelles du vicomte ou qu'on mettait en perle un tonneau de Saint-Emilion.

Saperbleur! (c'était le juron de ses jours d'extra) il n'y avait pas beaucoup à Vannes pour le gagner au jeu du mot pour rire! Il remuait en leur chemin les Nantis et même les bons de Reunens, où tout le monde croit avoir inventé la poudre.

Il avait la cinquantaine, ni plus ni moins; il était rond comme une oseille; il mangeait bien à son déjeuner, mieux à son dîner, mais supérieurement à son souper. Je crois toujours, quand je reviens à Vannes, que ce bon vieux portrait est au salon va ouvrir sa bouche rose et me dire: « Allons chevalier! bon appétit, bonne conscience! A table, saperbleur! On ne jeûne qu'en crême et ma soupe va tomber jusqu'au fond de mes bottes. »

Ma mère était une femme de quarante ans, très belle encore, douce avec ses enfants, bonne avec tout le monde, mais froide et faible. Elle avait un fond de mélancolie dont je n'ai jamais eu le secret. Elle se reposait, par une sorte de paresse, sur mon oncle Bébélon et sur l'ambonier des Incarables du soin de penser pour elle. A leur défaut, elle s'écroulait dans des chaises de fer, et elle se livrait aux deux tantes Kerfily, qui la retournaient sans dessus dessous comme une crêpe. Sa vie était un sommeil sans rêves; tout travail d'esprit lui causait une véritable horreur. Elle s'éveillait néanmoins aux caresses des enfants de ma sœur la marquise.

Celle-ci avait vingt-deux ans. Nous

avions été liés très étroitement jusqu'à l'époque de son mariage, mais une fois sortie de la maison, Julie avait mis une sorte d'emportement à faire le nid de son bonheur nouveau. Son mari, M. le marquis de Tréfontaine, était de l'âge de ma mère et avait beaucoup vécu; sa fortune était fort entamée et Julie, selon l'expression des tantes Kerfily, avait l'expression de chez nous. M. le marquis de Tréfontaine empruntait bien quelque argent à mon père, mais c'était, au demeurant, un homme de grande mine et de belle façon qui portait bien son nom et qui nous faisait honneur. Il amenait les deux petits enfants, quand il avait quelque chose à demander. Mon père était fier de sa fille et respectait son gendre. Le marquis me donnait des poignées de main autant que je voulais, mais il me semblait que ma sœur me regardait dans un regard les bouches inertes dans une attitude assésée. Sans motif, on aurait pu faire davantage. Elle m'embrassait pourtant de bon cœur, quand il fut question de mon départ. Les deux petits-enfants étaient des amours.

L'ambonier des Incarables, M. l'abbé Raffroy de Cotele, nous appartenait par un lien de parenté très vague, il ressemblait, pour le physique, à ces bouteilles tristes ou l'on met le madère. Sa figure lupin comme si elle eût été repeinte à l'huile depuis peu. C'était un prêtre solide en ses principes, honnête et largement charitable. L'étroussé qui pouvait être en lui ne regardait que le cerveau. Il valait bien mieux que l'oncle Bébélon qui, pourtant, n'avait point trop de méchanceté.

Ma tante Kerfily-Bel-Geil était Delle, ma tante Kerfily-Nougat était Veuve. Je ne les ai jamais vues l'une sans l'autre, et jamais je ne les ai vues d'accord. C'était entre elles une de ces intimités qui vivent de batailles et de rancunes. Un Bretonne les sobriquets sont souvent cruels. Kerfily-Bel-Geil était louche comme Venus, mais moins jenne et moins belle; ma tante Renotte, la paysanne, dont je n'ai pas encore parlé, disait qu'elle avait un petit zieu, et un grand zieu. Son grand zieu était un beau zieu, mais son petit zieu avait des fantaisies extraordinaires. A la moindre émotion, il allait et venait, tournant et pivotant comme un zieu enroulé. On s'habitait à cela; néanmoins ma tante Bel-Geil était restée fille et elle avait été de sa sœur point mariée. Elle était sentimentale; on trouvait toujours à son chevet des romans traduits de l'allemand, où Dieu s'appelait le souverain architecte de l'univers, où l'on déplorait amèrement le souvenir qui poursuit les cœurs sensibles de ces romans où le jeune baron de Rosenthal dit à l'adorable créole le fait-il me perdre le sein à tes pieds! La lecture de ces attendrissantes choses excitait les fringales de son zieu, qui dansait la carmagnole en versant des larmes abondantes. Elle était du parti de ma sœur la marquise.

Ma tante Kerfily-Nougat, au contraire, appartenait corps et âme au camp de mon frère Gérard, le vicomte. Elle avait sur sa tabatière le portrait de Gérard en chef d'escadron de cuirassiers, et je dois dire tout de suite que ce portrait, non frotté, représentait un des plus beaux soldats de l'armée française. Le sobriquet de ma tante Nougat avait rapport à ses goûts, non point à sa figure; son pêche d'habitude était la gourmandise, et ce n'était pas un pêche mignon. Ses repas étaient généralement suivis de désastres. M. Souyoux le célèbre médecin à qui ses succès valurent le surnom d'Hippocrate de Plœmel, lui avait dit une fois que le nougat d'amanes au caramel était un digestif puissant. A dater de ce jour, ma tante exigea le nougat partout où elle se trouvait, et prit l'habitude de couronner ses réfections trop copieuses par une prise de nougat capable d'incommoder trois lycéens. Le docteur Souyoux est, au-dessus de toutes injures, un malvaillant. Aussi n'ai-je rien dit que son nougat fût par étranger ma pauvre tante. Nous sommes tous mortels.

Il y avait donc chez nous deux partis: celui de la marquise et celui du vicomte.

Ces deux partis s'accusaient mutuellement de tirer trop, et je crois bien qu'ils avaient un peu raison tous les deux. Le ménage de ma sœur avait de grands besoins, et un homme comme mon beau-frère ne pouvait pas liarder. D'un autre côté, on sait ce que dépense un jeune officier supérieur de cuirassiers, brillant, charmant, lancé à miracle et qui court après les épaulettes de colonel. Saperbleur! si vous l'ignorez, nous aurait pu vous le dire, et aussi ma tante Nougat, pauvre bonne femme!

Outre mon père et Nougat, le parti du vicomte Gérard se composait de la presque totalité des autres tantes et cousins, car nous étions tout un clan de Kerfily. L'abbé Raffroy en était un peu; mon oncle Bébélon, l'esprit de la famille, n'en était pas du tout.

Dans le parti de ma sœur, il y avait ma mère, Bel-Geil et presque tous les oncles et cousins. Ma mère était la pour les petits-enfants et Bel-Geil pour les marquis, très joli homme, dont la seule vue mettait son petit zieu en ébullition.

Les deux partis se disputaient tout en tête-à-tête, de la rareté toujours croissante des cœurs vertueux, mais sensibles. Le marquis de Tréfontaine s'attachait à lire des histoires traduites de l'allemand, et détraquait volontiers le bon Dieu pour mettre à sa place le Créateur de toutes choses ou la vaste intelligence qui préside aux destinées de l'univers.

Cela lui valait bien cinq à six cents écus par an. L'abbé Raffroy appartenait au tantin à ce parti, mais pas du tout l'oncle Bébélon.

De quel parti était-il donc, cet oncle Bébélon, l'esprit de la famille? Mon oncle Bébélon n'avait que son esprit: il n'était pas riche; il était de son propre parti ou plutôt du parti de Vincent Bébélon, son petit fils, épais balourd qui engraisait quelque part, vers Sainte-Anne d'Auray, courant le lièvre, chassant les filles de campagne, buvant du cidre à deux sous le pot. Ce n'est pas cher, mais il avait grand soif, et l'oncle Bébélon tirait pour désaltérer ce pauvre. L'abbé Raffroy n'était pas sans tenir une petite idée au parti de Vincent Bébélon.

Hélas! moi, je n'avais pas de parti, si ce n'est une fraction infinitésimale de ce bon abbé Raffroy et toute ma tante Renotte Kerfily, qui faisait valoir une douzaine d'écus au bon bourgeois Landevan; la paysanne, la bas bout de dernière des dernières! Celle-là ne donnait rien ni à Julie ni à Gérard; quand elle venait à Vannes, elle me gâtait quelques louis pour faire le jeune homme. Elle ne brillait pas dans la famille.

Le 5 juin 1842, midi sonnant, mon père tapa doucement sur le petit ventre hémisphérique de l'oncle Bébélon et prononça ces paroles à haute et intelligible voix: « Allons, tonton! la main aux dames! Bon appétit! bonne conscience! A table, saperbleur! On ne jeûne qu'en crême et aux quatre temps! Ma soupe va tomber jusqu'au fond de mes bottes! »

C'était fête doublement à cause du dimanche et de l'anniversaire de la naissance de Julie. J'avais vu à l'office un considérable gâteau sur lequel on avait écrit avec le sucre: Vive madame la marquise! ma bonne mère rajoutait entre les deux petits enfants qui faisaient le diable, et il y avait chez nous un excellent vent de gaieté.

J'allai m'asseoir au bout de la table, entre Vincent Bébélon, ma tante mère, et ma bonne tante Renotte, qui avait fait ses dix lieues tout exprès pour voir. Les dignitaires étaient au centre, où l'oncle Bébélon, bavard comme un zieu, soulevait, je n'ai jamais su pourquoi, des applaudissements à chaque parole qu'il disait. Etait accordé, l'abbé, ce point qu'il est l'esprit de la famille, il ne reste rien à faire. Les honneurs étaient tout naturellement pour ma sœur Julie et son mari, ménage du haut ton où l'on disait avec devant le monde: Ma mère trouvait cela charmant. Ma tante Renotte en murmurait tout bas: elle était de l'opposition. Elle me marchait sur les pieds depuis le commencement du dîner et je l'entendais qui marmottait à mon oreille: « Tu vas voir, René, tu vas voir! On va leur lancer un lièvre dans les jambons! »

Le marquis faisait le galant auprès de Bel-Geil et de ma mère qui dévorait les enfants. Julie s'ennuyait comme toute jeune femme qu'on arrache à ce cercle de bonheur égoïste et charmant à la petite famille bornée, serrée, murée, rejetant sans cesse hors de soi tout ce qui n'est pas elle-même. Nougat et moi, nous ne trouvions moyen de causer du vicomte, dont on avait une lettre, tout en perdant pas une louchée. L'oncle Bébélon égrenait son chapelet de vieux bons mots et semblait dire à son petit fils Vincent: Quand donc seras-tu aussi aimable que moi? Vincent buvait du vin pur tant qu'il pouvait. C'était un joli repas.

Quand parut le gâteau qui criait: Vive madame la marquise! on trinqua d'un bout à l'autre de la table, puis ma mère tendit à Julie un gros paquet qu'elle avait sur ses genoux. C'était un très beau cadeau d'argenterie. Julie se leva rouge de plaisir, tandis que le marquis baisait fort humblement la main de ma mère en disant: « Chère maman, voilà de vos traits! — Ah! murmura Bel-Geil, qui mit sur l'assiette de mon beau-frère un petit écrian contenant dix doubles louis, vous avez le cri du cœur, non veuve. Donner est le plaisir des âmes sensibles. Acceptez cette bagatelle, et choisissez vous-même un objet pour notre belle Julie. — Mon beau-frère balbutia: — Oh! certes, vous devez! gronda la tante Renotte dans mon oreille. A Dieu et à ses saints! et ce n'est pas fait qu'on vous en fourre du matin au soir. — Ça te passe sous le nez! me dit cette méchante bête de Vincent. C'était le vin qui passait sous son nez à lui. Je ne sais pas où il mettait tout le vin qu'il absorbait.

Julie embrassa ma mère et Bel-Geil, à qui elle dit: « Chère tante, vous faites bien de parler de colifichets, car il faut se tenir, mais vous avez deviné que nous étions gênés... Avec deux petits enfants... — C'est le moment! gissa Nougat à l'oreille de mon père, il faut de la justice. On ne peut pas toujours fourrer aux autres. — Fourrer est un mot de famille, amer comme l'absinthe. La jalousie le gonfle. Il est la contre-partie exacte de tirer! — La joue fraîche et dodne de mon père se couvrit d'une rougeur plus vive. — Madame, dit-il à sa femme, Gérard l'embrasse dans sa lettre, ainsi que tous les parents et amis. Il se trouve avoir besoin d'une cinquantaine de louis, ce pauvre garçon... — Julie tressaillit. Ne soyez pas plus sé-

vères qu'il ne le faut. Il y avait les deux enfants.

« Cela fait plus de cent louis qu'on lui fourre depuis le commencement de l'année, dit Bel-Geil agriement. — Tu donne la moitié, » riposta Nougat, déjà un peu incommodé.

L'oncle Bébélon mit jaune. L'abbé Raffroy applaudissait de ses deux mains. « Ah ça! s'écria tout-à-coup la tante Renotte qui étouffait à côté de moi, on ne donne que deux enfants ici! Voilà René qui prend ses dix-neuf ans, et ce n'est pas raisonnable de fourrer à tous le monde, sans lui dire seulement Dieu vous bénisse, quand il éternue. Causez de ça, à la fin des fins, et sans rire. » (A continuer.)

ENQUETE.

Nous préparons en ce moment une histoire complète des élections de 1867. Nous prions nos amis, surtout ceux des Districts de Québec et de Trois-Rivières, de nous procurer le récit des faits qui ont marqué leurs élections, dans chaque Comté et dans chaque Parioisse. Nous recueillons ce qui se publie dans les différents journaux, en sorte qu'on peut se dispenser de nous envoyer ce qui est déjà rendu public. Nous désirons surtout connaître: 1o. Les faits de fraude par les officiers-rapporteurs ou leurs députés.

2o. Les faits de violence ou de corruption.

3o. Les détails précis de l'intervention du clergé, du Grand-Tronc et autres grosses sociétés ou corporations.

4o. La conduite des divers officiers du gouvernement.

5o. Enfin, l

